

Lettre de Chartres, sanctuaire du Monde

Février 2011

Le mot de la présidente

Une aventure spatiale, le vitrail ?

Belle expression, captée au vol, lors d'un récent et brillant colloque chartrain ! Mots d'aujourd'hui, pour dire l'audace des artistes verriers, il y a près de huit siècles !

L'objectif, en ces temps si fervents du moyen âge, fut de rendre proche, perceptible par les vitraux, la brillance et les couleurs de la cité divine, de la « Jérusalem céleste ». C'était également la représentation de l'aventure terrestre des pèlerins, en marche vers les réalités spirituelles.

Et quel défi à la pesanteur ! Les maîtres verriers d'alors habillaient les grandes fenêtres ogivales à plusieurs dizaines de mètres de hauteur depuis le sol de la nef et du chœur. Cela était possible grâce aux réseaux de plombs qui maintenaient les verres multiples délicatement peints d'images bibliques ou profanes, toujours riches de symboles. Aujourd'hui, l'aventure est devenue nôtre, le défi demande de nouveau à être relevé. Serions-nous moins audacieux que les anciens ? Serions-nous « timides », alors que des dons modestes (ou plus importants) permettent de faire face aux restaurations nécessaires pour lutter contre la pollution et les dommages des tempêtes, aujourd'hui plus nombreuses...

L'espace même de la cathédrale inspirée, rayonnante des plus belles lumières, du lever à la chute du jour, n'est-il pas un trésor spirituel et artistique à préserver ?

Poursuivons nos dons, chacun à notre mesure, pour que s'éclairent, dans la lumière du ciel, les vitraux restaurés.

Par avance, nous vous disons notre gratitude.

Servane de Layre-Mathéus



Un nouvel outil de générosité : le fonds de dotation Chartres, sanctuaire du Monde

Aux côtés de l'association, le fonds de dotation *Chartres, sanctuaire du Monde*, est habilité à bénéficier d'assurances-vie, exonérées d'imposition. Quelque soit leur montant, l'association les percevra dans leur intégralité.

L'assurance-vie est un dispositif d'épargne et de transmission dont les avantages sont importants.

Le souscripteur, qui est souvent la personne assurée par le contrat d'assurance-vie, peut en effet constituer une épargne longue dont les fruits bénéficieront d'une fiscalité sur les plus-values réduite par rapport à un compte titres. Cette épargne peut être investie sur des produits prudents de type obligataire (contrats en euros), ou sur des produits dynamiques de type action (unités de comptes).

L'autre aspect important de l'assurance-vie est d'ordre successoral. Au sein du contrat, le souscripteur désigne des bénéficiaires qui, en cas de décès de celui-là, percevront tout ou partie des sommes présentes sur le contrat en dehors de tout droit de mutation. Il est plus avantageux de souscrire un contrat avant l'âge de 70 ans. En cours de vie, le souscripteur peut à tout moment modifier la liste des bénéficiaires.

Le bénéficiaire peut être une personne physique ou morale. Ainsi, le fonds de dotation *Chartres, sanctuaire du Monde* peut être désigné comme bénéficiaire unique ou partiel d'un contrat d'assurance-vie. Dans ce cas, les sommes reçues échappent à tout droit.

Pour une bonne efficacité et transparence, il est recommandé de contacter un notaire pour valider les dispositions prises au sein d'un contrat d'assurance-vie.

Pour tout complément d'information, le trésorier du fonds de dotation, Dominique Villeroy de Galhau se tient à votre disposition au 01 45 61 78 61.

NB : ces informations sont prises aux meilleures sources. Elles ne sauraient engager la responsabilité de CSM. Les dispositions d'assurance vie répondent à des critères précis qui peuvent ne pas convenir à tous. Il est nécessaire de pouvoir disposer d'une information exhaustive avant toute décision. Les règles fiscales sont susceptibles d'être modifiées.

2010 en chiffres

92 500 € collectés pour la restauration de la cathédrale.
650 gestes de générosité avec un don moyen de 100 €.
Une baie du transept d'ores et déjà financée (baie 116).
55 000 € provisionnés pour la restauration de la baie 119.

L'essor aux États-Unis d'American Friends of Chartres

C'est le 31 mars 2010, au sein de l'université d'Harvard, que le doyen de la prestigieuse faculté d'Histoire de l'Art, a bien voulu accueillir la délégation de *Chartres, sanctuaire du Monde*, venue de France et celle d'*American*



© Monika Riely - AFC

Friends of Chartres, venue de New-York. Ce soir-là, lors d'une conférence illustrée d'une projection de belles photographies, Patrice Calvel, architecte en chef des Monuments historiques, a présenté les travaux de restauration des vitraux de Chartres devant un auditoire passionné. De nouveaux contacts ont pu ainsi être établis, permettant la constitution d'un comité scientifique de grande qualité.

Cette année l'association *Chartres, sanctuaire du Monde* a perçu deux versements d'*American Friends of Chartres* à hauteur de 25000 \$, concernant les travaux de restauration des lancettes du portail sud.



2010 : poursuite des chantiers du plan cathédrale

À l'initiative de l'État, un ensemble de grands travaux est programmé jusqu'en 2014, avec le soutien de nos donateurs. Au cours du premier trimestre, les verrières manquantes ont successivement été reposées dans le haut chœur : la baie 104 présentant Daniel et Jérémie, les deux lancettes de la baie 110, consacrées à saint Vincent et à saint Paul; les deux lancettes de la baie 114, mettant en scène les apôtres Jacques et Jean et l'Adoration des mages, ainsi que la Nativité et la Fuite en Égypte...; enfin les quatre roses montrant des chevaliers donateurs (familles de Montfort, de Courtenay et de Beaumont).

D'autre part, la réfection des deux premières travées de la nef ainsi que la restauration des trois verrières romanes du portail royal ont débuté dès le second semestre.

© Raphaël Bonnet

Notre appel 2011

pour les vitraux du transept qui répondent à ceux du haut chœur

La restauration des baies 117 et 119

Vue d'avion, la cathédrale de Chartres présente de vastes toitures, verdies par le cuivre, en forme de grande croix. Ce symbole chrétien s'affirme dans les deux bras du transept, vers le nord, vers le sud, vers la nef, vers le chœur comme les bras de la croix. Le terme, «croisée du transept», vient affirmer avec force, le signifiant du plan des architectes. C'est un lieu central; depuis l'autel, le regard se porte vers la grande rose, les trois vitraux du portail royal et les magnifiques roses nord et sud soutenues par les lancettes.

La restauration des vitraux du transept va permettre la redécouverte de la signification originelle du programme iconographique. Ces vitraux prennent le relai de ceux du chœur, poursuivant l'enseignement de l'Église et de ses grands personnages.

Situées dans le bras du transept nord, les verrières hautes du XIIIe siècle qui conduisent à la grande rose septentrionale, montrent la procession des apôtres, invités à contempler la gloire de Marie. Les personnages, tous auréolés, dialoguent, deux par deux, sur des fonds de bleus et de rouges, couleurs si célèbres de Chartres.

Le mot «**T**ransept»

Ce mot est composé de la racine «trans» (au-delà) et de «septum» (ce qui est clos). Ce terme renvoie à l'idée de cheminement et invite les fidèles à emprunter un autre axe que celui menant du portail royal au chœur. À la croisée du transept et de la nef, se trouve le «cœur» de la cathédrale, reliant le chœur et la nef : l'espace sacré et le vaisseau des fidèles.

L'association *Chartres, sanctuaire du Monde* souhaite apporter, grâce au soutien de ses donateurs, 50% du financement de la restauration des vitraux et du doublage de protection des baies 117 et 119:

Soit 90 000 €* pour chaque baie, composée de deux verrières et d'une rose.

De droite à gauche, les apôtres, Philippe et Jude, puis à nouveau, Philippe et André (baie 117) ; saint Jude et saint Thomas, et non visible : saint Thomas et saint Barnabé (baie 119).

Au-dessus, aperçu des deux roses qui surplombent les baies, représentant le prêtre donateur de la verrière et un Christ bénissant.



À noter sur vos agendas!

Manifestations au profit de la restauration des vitraux

Vendredi 18 mars 2011 - 18h30
Chartres



Conférence proposée par Bernard de Montgolfier, "L'Étrange beauté des cathédrales anglaises", la première d'une série sur "Les cathédrales d'Europe".

Cathédrale de Gloucester © Bernard de Montgolfier

Chapelle Sainte-Foy,
7, rue Collin d'Harleville
Participation : 10 € et
possibilité de dons
Inscriptions : 02 37 36 04 63
carolineberthod@yahoo.fr

Lundi 28 mars 2011
18h - Paris

Vernissage de l'exposition
"Yolaine de Schonen - La
Vie quotidienne au moyen
âge d'après les vitraux de
Chartres" (gravures, huiles,
œuvres de verre).



Du 28 mars au 6 avril 2011. Mairie du
VIIIème, 3 rue de Lisbonne

Vente sur place.

Les bâtisseurs © Yolaine de Schonen

Samedi 10 septembre 2011
Chartres

9h-14h : "Plein air d'arts plastiques"
sur le parvis de la cathédrale.

Amateurs et professionnels sont
invités à représenter la cathédrale
ou un de ses éléments : dessin,
peinture, collage, photo...

Exposition des œuvres et vente sur
place. Inscriptions : 02 37 36 04 63

À redécouvrir : les chefs-d'œuvre de la Renaissance à Chartres

Depuis toujours, les verrières du XIIe et XIIIe siècle de la cathédrale, par leur exemplaire conservation, ont capté l'intérêt et l'admiration. D'autre part, nombre d'œuvres ont disparu pendant la Révolution lors de la destruction des églises paroissiales. Le corpus des vitraux Renaissance de Chartres est ainsi resté pendant longtemps peu connu et étudié.

C'est à l'occasion des travaux de restauration de l'église Saint-Pierre de Chartres que l'attention a été portée sur cette collection de vitraux. De découverte en études poussées, les historiens ont retrouvé des œuvres de Jean Jouan, de Courtois, de Jean Cousin, fameux artistes de la Renaissance.

Le Centre du Vitrail révèle ainsi plus d'une cinquantaine de vitraux de la Renaissance (XVe et XVIe siècle) et un vitrail du XIe siècle (rare représentation de l'Ascension).

Une collection qui permet de révéler l'iconographie de la Renaissance à Chartres, de retrouver des maillons manquants de l'histoire de l'art du vitrail dans le haut lieu de l'art médiéval, de découvrir une activité intense à une période moins représentative du rayonnement de Chartres et de montrer que les ateliers de vitraux de Chartres n'ont pas cessé de produire depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

Chartres, Centre international du Vitrail
5, rue du Cardinal Pie (à 50 m de la cathédrale)

www.centre-vitrail.org

Ouvert tous les jours

Du lundi au vendredi : 9 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h

Le samedi : 10 h – 12 h 30 / 14 h 30 – 18 h

Les dimanche et jours fériés : 14 h 30 – 18 h

Vierge à l'Enfant et donateur, vers 1510
chapelle Saint-Piat, cathédrale Notre-Dame de Chartres
© Henri Gaud - Centre international du Vitrail

Directeur de publication :

Servane de Layre-Mathéus

Rédacteurs associés :

Anne-Marie Palluel

Jean-François Lagier

Dominique Villeroy de Gahlau

Caroline Berthod-Bonnet

Conception et mise en page :

© Chartres, sanctuaire du Monde - février 2011

Tirage à 5000 exemplaires - publication annuelle gratuite

